
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVII • 2019

PORNIC ET LE PAYS DE RETZ LES TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES DU LITTORAL



ACTES DU CONGRÈS DE PORNIC 6-7-8 SEPTEMBRE 2018
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La lanterne des morts des Moutiers-en-Retz¹

Du 1^{er} au 7 juillet 1886, a lieu à Nantes le congrès de la Société française d'archéologie, dont le secrétaire général, Jules de Laurière, ajoute à sa passion de l'archéologie celle de la photographie. Il s'intéresse de longue date aux lanternes des morts². Par chance, la semaine de congrès lui permet de rencontrer l'abbé Allard, un Angevin qui consacre ses recherches à l'histoire du Bourg-des-Moutiers depuis qu'il y a découvert l'existence d'un prieuré dépendant des bénédictines de l'abbaye du Ronceray d'Angers³. L'abbé signale à l'archéologue la présence d'un monument qu'il décrit ainsi :

« C'est une sorte de petite guérite ronde en tuffeau, renfermant un escalier et surmontée d'une sorte de lanterne [...] le tuf s'est profondément salpêtré, mais c'est là son unique cachet d'antiquité et deux siècles suffisent bien pour produire un tel résultat⁴. »

L'abbé ne croit donc guère à l'« antiquité » de la lanterne, le photographe choisit pourtant d'aller y voir et le résultat est un document exceptionnel (fig. 1), qui nous vaut de connaître l'état de la lanterne des morts des Moutiers antérieurement à sa reconstruction en 1887.

Exceptionnelle en Bretagne, la lanterne des morts des Moutiers est en effet un édifice du XIX^e siècle, au moins partiellement. Le texte d'Allard est écrit avant 1887⁵. Lorsqu'il reprend celui-ci pour sa publication en un volume, quelques années ont passé et la lanterne a été reconstruite⁶ à l'instigation et avec le financement d'un autre

1. Je remercie M^{me} Cécile Treffort, professeure en histoire du Moyen Âge, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Université de Poitiers, de sa lecture attentive et de ses conseils.

2. LAURIÈRE, Jules de, « Note sur le fanal ou lanterne des morts de Cellefrouin », *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, t. VII, 1870, p. 175-183.

3. ALLARD, Louis, abbé, *L'ancien port de Prigny et le grand prieuré des Moutiers*, Angers, Germain et Frassin, 1893, 496 p.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 370.

5. L'étude de l'abbé Allard paraît d'abord par livraisons (chapitres 1 à 9 et 11 à 17) sous le titre de « Notes historiques sur Prigny et Les Moutiers », *Revue historique de l'Ouest*, 1888, p. 99-121, 406-416, 617-625 ; 1889, p. 212-222, 360-373, 611-623 ; 1890, p. 113-120, 248-269, 615-669 ; 1891, p. 311-343.

6. Arch. mun. Les Moutiers-en-Retz, M 2, lanterne des morts, reconstruction, devis, correspondance, 1886-1887.



Figure 1 – Bourg-des-Moutiers, lanterne des morts, juillet 1886 (cl. Jules de Laurière, auteur probable) (coll. École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, Ph. Raphaël Caussimon)⁷

7. Base de données Cat'zArts consultée le 28 décembre 2018
http://www.ensba.fr/ow2/catzarts/voir.xsp?id=00101-29230&qid= sdx_q0&n= 13&sf= &e=

érudit originaire du Bourg-des-Moutiers, l'abbé Henry Baconnais. Les deux hommes ne s'apprécient guère, en témoigne une note ajoutée à son texte par l'abbé Allard :

« Depuis que nous écrivions ces lignes, la lanterne en question a été remise à neuf, en pierres plus dures. Ce monument n'a jamais été plus riche ni plus orné, mais il avait précédemment l'avantage d'être de son temps⁸. »

« De son temps [...] ». Voire... Nous aurons à examiner l'hypothèse défendue par Allard d'une lanterne contemporaine du grand retable de Boffrand⁹. C'est la date la moins ancienne parmi celles que l'on peut avancer pour sa construction initiale et l'une des trois hypothèses sur l'origine de la lanterne des Moutiers. Après avoir rappelé quelques études précédentes et avoir dit un mot de la question de la localisation qui recouvre autant d'opinions que d'auteurs, nous examinerons ces trois hypothèses fondées sur des éléments contextuels, puisque les éléments stylistiques sont ici inopérants.

Historiographie succincte et localisation des lanternes des morts

Le terme de lanterne des morts est un terme qui apparaît au XIX^e siècle. L'un des premiers érudits qui s'intéresse à celle des Moutiers, le chanoine André Leclerc, avait d'abord employé le terme de fanal dans une première étude concernant le Limousin¹⁰. Lorsqu'il revient sur le sujet, vingt ans plus tard¹¹, le terme de lanterne est adopté. Il observe que la « lanterne des morts » des Moutiers diffère des autres par la présence d'un escalier intérieur et par sa localisation « à l'extrémité du département de la Loire-Inférieure¹² ». Il en donne ensuite une description précise¹³, ainsi qu'un dessin¹⁴ :

« Une très intéressante lanterne des morts se voit dans le cimetière des Moustiers (fig. 2). Elle s'élève sur une terrasse circulaire de 5,90 m centimètres de diamètre, formée par une marche de 0,35 centimètres. Sa forme est cylindrique avec un diamètre de 1,60 m. Sa hauteur totale, à partir de la terrasse, est de 7,57 m, en y comprenant la croix qui a 1,25 m. Cette dernière en a remplacé, il y a peu d'années, une autre en pierre qui était tombée.

Ce fanal diffère de nos monuments limousins qui peuvent être regardés comme le type de ces édicules. Nous avons vu que tous, sans exception, étaient creux à l'intérieur, et que

8. ALLARD, Louis, abbé, *L'ancien port...* ; *op. cit.*, p. 371.

9. DAVY, Christian, PIPAUD, Patrice, « Retables et retableaux aux Moutiers », dans le présent bulletin, p. 281-310.

10. LECLERC, André, abbé, « Les fanaux en Limousin », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XIII, 1863, p. 69-82.

11. *Id.*, « Études sur les lanternes des morts », *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. 4, 1882, p. 5-31, 135-164, 277-319 et planches I à XXVII.

12. *Id.*, *ibid.*, p. 10.

13. *Id.*, *ibid.*, p. 296-297.

14. *Id.*, *ibid.*, planche VII.

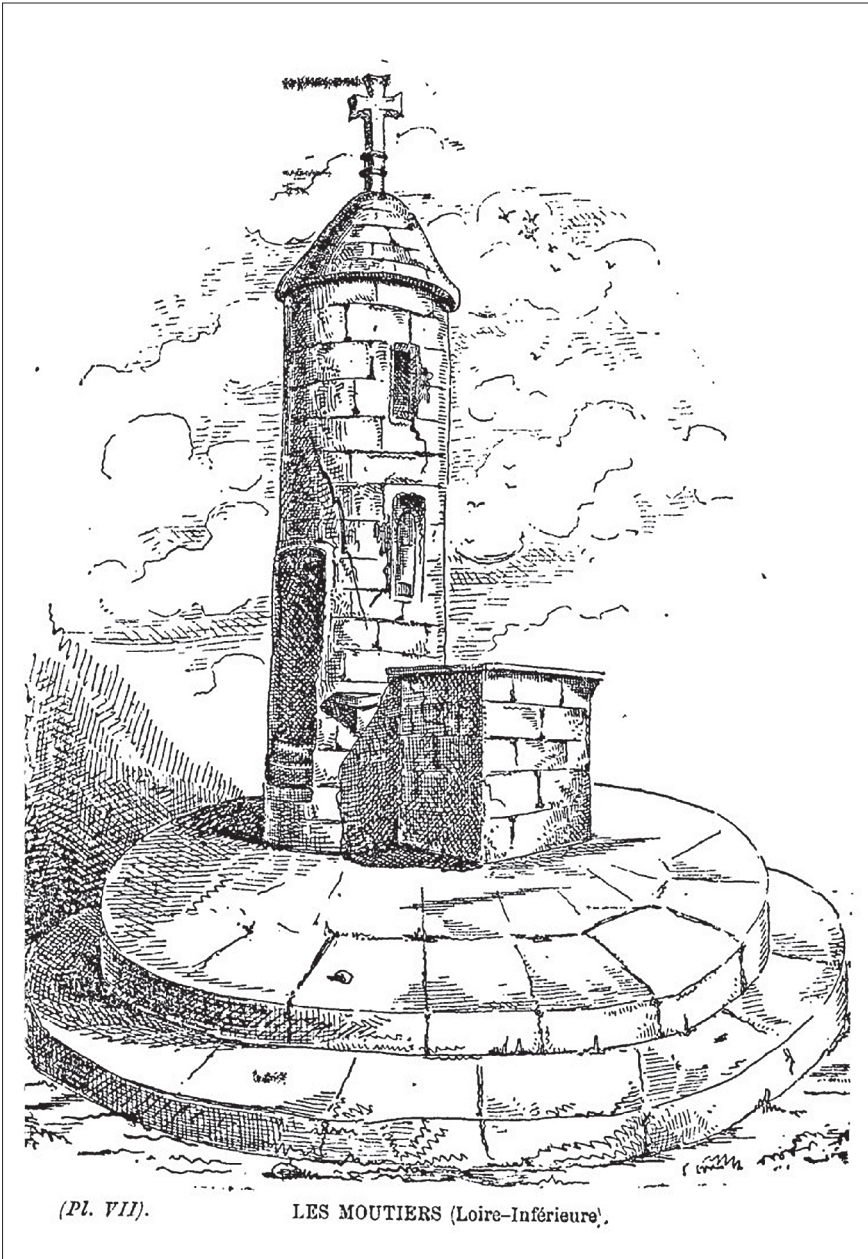


Figure 2 – Bourges, lanterne des morts, *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1882, planche VII.

la lampe préparée et allumée dans le bas, était élevée jusque dans la lanterne au moyen d'une poulie. Ici il existe un escalier intérieur, composé de neuf marches et la personne chargée d'entretenir la lampe montait elle-même la poser, à la hauteur des fenêtres, sur un support en pierre qui fait saillie dans l'intérieur. La porte d'entrée est au nord ; elle a 1,30 m de hauteur sur 45 cm de largeur. La première marche est élevée à 0,75 m au-dessus de la terrasse.

Au-dessous de la toiture, qui a 1,25 m d'élévation, se trouvent trois fenêtres disposées en triangle, ayant chacune 85 cm de hauteur, sur 30 cm de largeur. Elles sont destinées, comme toutes les autres lanternes des morts, à donner un passage aux rayons lumineux de la lampe. Entre celle qui regarde l'occident et l'autel qu'elle domine, existe une niche ou grotte, prise dans l'épaisseur du mur¹⁵, ayant les mêmes dimensions que les fenêtres ; c'est là où l'on plaçait la croix qui doit surmonter l'autel lorsqu'on y célèbre le saint sacrifice de la messe.

L'autel est parfaitement orienté. Il a 1,10 m de hauteur, et sa table a pour longueur le diamètre du fanal, c'est-à-dire 1,62 m. Au centre, dans la partie la plus étroite, elle mesure encore 75 cm de largeur. Une pierre à six pans, faisant saillie du côté du nord, forme le bénitier, placé à la hauteur de l'autel. »

La question de la localisation des lanternes des morts a beaucoup occupé les érudits des deux précédents siècles. Elle peut être rapidement évacuée car le constat est décevant. René Crozet, au milieu du ^{xx}e siècle¹⁶, concluait à l'inanité des conclusions érudites, sinon des arguments employés : « Il vaut mieux avouer que la répartition très inégale des lanternes des morts est plus facile à constater qu'à expliquer¹⁷ ». Les recherches les plus récentes vont dans le même sens, et pour Cécile Treffort¹⁸, « le pays des lanternes ne correspond ni à une circonscription ecclésiastique donnée, ni à des divisions politiques bien établies ; on trouve ces monuments indistinctement en milieu paroissial, monastique ou canonial¹⁹ ». Toutefois, un modèle s'impose à l'époque romane, dans un espace circonscrit entre les villes de Poitiers, Saintes et Limoges, celui d'une lumière dans le cimetière qui prend place dans un édifice dédié. Sa présence, finalement rare hors de cet espace, est un sujet essentiel dans le cas des Moutiers-en-Retz. Il permet d'aborder la question des lanternes des morts au travers de cet aspect, et d'en contempler une dans le cadre d'un congrès d'archéologues et historiens bretons.

15. Après la reconstruction de 1887, une statue de Saint-Joseph de la *Bonne mort* a été insérée dans cette niche.

16. CROZET, René, « Les lanternes des morts », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest*, t. XIII, 1943, p. 115-144.

17. *Id.*, *ibid.*, p. 127.

18. TREFFORT, Cécile, « Les lanternes des morts : une lumière protectrice ? À propos d'un passage du *De miraculis* de Pierre le Vénéral », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 8, 2001, p. 143-163.

19. *Id.*, *ibid.*, p. 152.

Hypothèses concernant la date de construction de la lanterne des morts du Bourg-des-Moutiers

Le cimetière des Moutiers qui, jusqu'à la fin des années 1860 se situait au cœur de la paroisse, s'étend entre deux églises d'origine priorale (la présence de deux prieurés a donné son nom à la paroisse) : l'église Saint-Pierre, ancien sanctuaire des bénédictins de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, devenue l'église paroissiale, et l'église « Madame », chapelle du prieuré des bénédictines de l'abbaye du Ronceray d'Angers, dont la destruction finale intervient au début du xx^e siècle. Le lieu d'inhumation a pris la suite d'une nécropole mérovingienne plus vaste. Une charte de l'appendice du cartulaire de Saint-Sauveur de Redon éditée par Aurélien de Courson, évoque la donation, dans les dernières années du xi^e siècle, de l'église Saint-Pierre, par le prêtre Even et ses fils, ainsi que celle de leur propre maison qui était dans le cimetière, selon un usage fréquent²⁰ (« *et cum propria domo que erat in cimiterio* »)²¹. Cette disposition renforce l'idée d'un espace de vie et de refuge et permet l'hypothèse de la naissance d'une conscience communautaire autour du lieu d'inhumation²². Les circonstances de la fondation de l'autre église sont connues par une série de chartes du cartulaire du Ronceray éditée par Paul Marchegay²³.

L'une d'entre elles²⁴ fait allusion au voyage de dame Adénor de Prigny à Jérusalem avant 1050. C'est là l'origine de la première hypothèse²⁵.

Le voyage à Jérusalem de la dame de Prigny, puis son renoncement à un second en échange de la construction d'une chapelle dédiée à la Vierge, offrent les circonstances de la fondation possible d'une première lumière dans le cimetière, rappelant la lampe de l'église du Saint-Sépulcre²⁶. À l'appui de cette datation, notons que le xi^e siècle est privilégié par les tenants de l'apparition de cette coutume²⁷.

20. PICHOT, Daniel, *Le Village éclaté, habitat et société dans les campagnes de l'ouest au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 77-81.

21. COURSON, Aurélien de, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, Imp. impériale, coll. « Collection des documents inédits sur l'histoire de France », 1863, charte n° LXIII, p. 386-387.

22. PIPAUD, Patrice, « Le Bourg-des-Moutiers et son patrimoine », *Bulletin de la Société des historiens du pays de Retz*, hors-série, *Le patrimoine des bourgs*, t. 2, 2014, p. 37-44.

23. MARCHEGAY, Paul, *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires inédits sur cette province*, Angers, Imp. de Cosnier et Lachèse, 1854, chartes CDXXXVII à CDXLIV, p. 262-278.

24. *Id.*, *ibid.*, charte CDXXX, p. 266.

25. PIPAUD, Patrice, « La lanterne des morts », *Bulletin paroissial des Moutiers en Retz*, novembre-décembre 2000. Ce texte est en ligne sur le site de la Société des historiens du Pays de Retz : <http://www.shpr.fr/?La-lanterne-des-morts-des-Moutiers> consulté le 1^{er} février 2019.

26. BOUTIN, Émile, « Les lanternes des morts : *Ex oriente lux* », *Bulletin de la Société des historiens du pays de Retz*, n° 20, 2000, p. 3-9.

27. FAYOLLE, Léo, « Origine et destination des lanternes des morts », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest*, t. XIII, 1943, p. 145-155 ; TREFFORT, Cécile, « Les lanternes... », art. cit., p. 158.

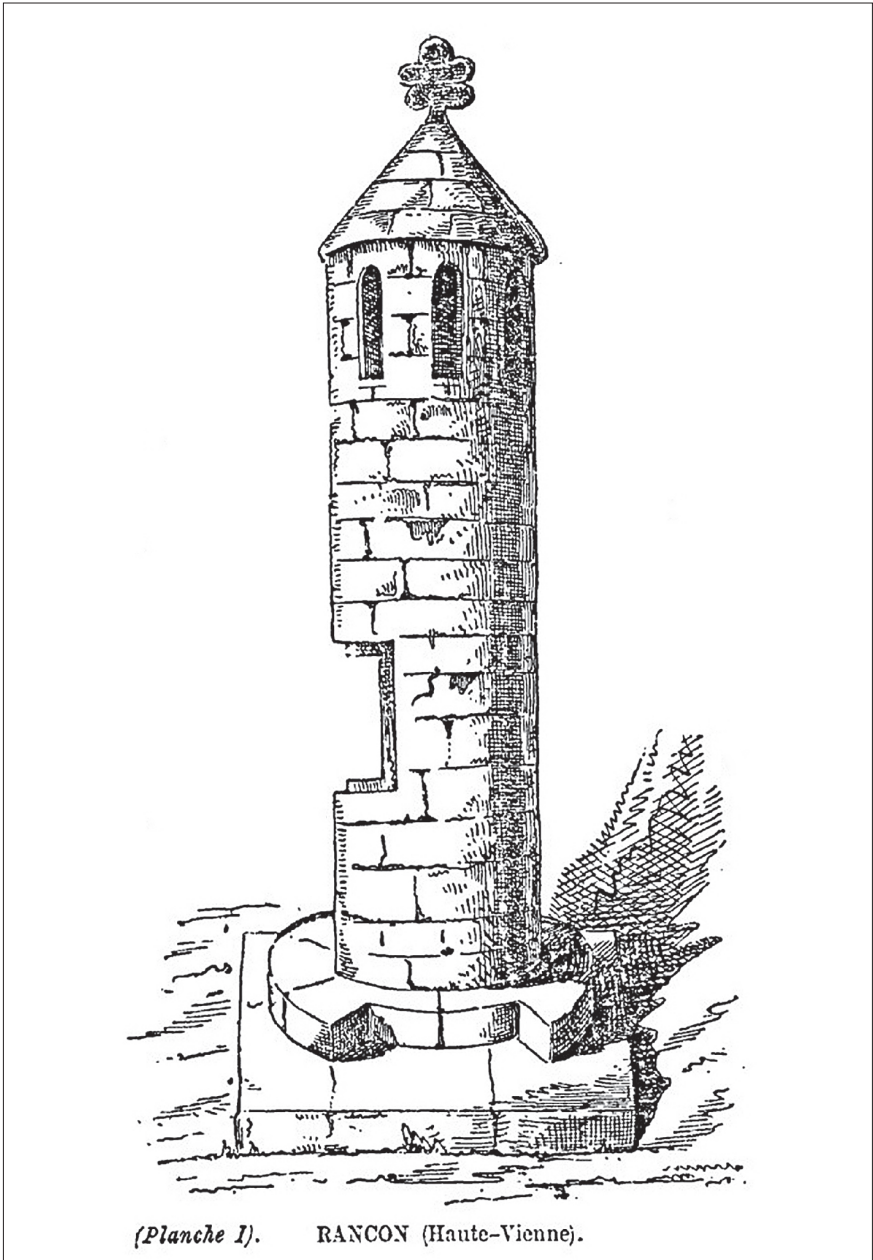


Figure 3 – Rancon (Haute-Vienne), lanterne des morts, *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1882, planche I.

Devenu très tôt la seigneurie dominante du bourg des Moutiers, le prieuré issu des donations d'Adénor apparaît comme le promoteur probable de la lanterne du cimetière.

Une deuxième hypothèse²⁸ trouve son origine dans une prieure de l'abbaye à la fin du XIV^e siècle. Les prieures des Moutiers sont toutes religieuses de petite noblesse issues de l'abbaye mère du Ronceray, angevines ou tourangelles. En 1390, cependant, une moniale de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Poitiers, Philippe de La Corre, est élue prieure. La nouvelle venue est originaire de la ville de Bellac, au cœur du pays des lanternes. À quelques lieues de là, dans le cimetière de Rancon, se dresse un fanal d'une ressemblance certaine (fig. 3) avec la lanterne des Moutiers si ce n'est un aspect plus frustré. En cette fin du XIV^e siècle, alors que s'amorcent les reconstructions après les destructions de la Guerre de Succession de Bretagne, une prieure « étrangère » a-t-elle voulu marquer son temps par l'édification d'un monument faisant partie de son univers mental et spirituel ?

La troisième hypothèse est celle développée par l'abbé Allard²⁹. En se fondant sur l'usure du tuffeau constituant l'édifice avant 1886, il propose une date de construction contemporaine de celle du grand retable de Jean Boffrand, artiste auquel il donne la paternité du travail. Les circonstances seraient celles de la construction d'un ossuaire contigu au chevet de l'église Saint-Pierre, imposé lors d'une visite pastorale en 1682³⁰. L'hypothèse d'un fanal éclairant le cheminement du prieuré à l'église paroissiale lors de prières nocturnes est repris des premières explications avancées par dom Mabillon à la fin du XVII^e siècle³¹.

L'argument qui semble le plus probant en faveur d'une modernité de la lanterne des morts des Moutiers – il pourrait aussi convenir à une reconstruction à cette époque – est lié à la présence d'un escalier intérieur, particularité exceptionnelle qu'elle partage avec la monumentale lanterne de Fénieux en Charente-Maritime. La présence de cet escalier n'est peut-être pas étrangère au plus ancien témoignage sur ces édifices, le *De miraculis* de Pierre le Vénérable, dont la lecture a pu guider le constructeur.

28. PIPAUD, Patrice, « Le Bourg-des-Moutiers et son patrimoine », art. cit.

29. ALLARD, Louis, abbé, *L'ancien port... op. cit.*, p. 370-371.

30. Arch. dép. Loire-Atlantique, G 51.

31. L'opinion de Mabillon évolue après la lecture du *De miraculis* de Pierre le Vénérable : LEBEUF, Abbé Jean, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t.1, Prault père, Paris, 1754. p. 80-82, texte repris dans : MURCIER, Arthur, *La sépulture chrétienne en France, d'après les monuments, du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, lib. Louis Vivès, éd. 1855, p. 149-150.

Lumière et eschatologie, représentation sociale, un sens pour la lanterne des Moutiers ?

Le plus ancien témoignage sur les lanternes est un texte de l'abbé de Cluny Pierre le Vénéral, *De miraculis*, qui peut être daté des années 1150. Il relate le songe d'un jeune oblat. Il y est question d'une construction (« *structura* ») en pierre au centre du cimetière, au sommet de laquelle se trouve un emplacement pouvant recevoir une lampe. On accède à cet espace par quelques degrés (« *gradus* »)³². À la symbolique de la lumière protectrice des morts et des vivants, Cécile Treffort, dans l'article qu'elle consacre à cette question³³, ajoute un sens eschatologique qu'il importe d'examiner dans le cas de la lanterne des Moutiers.

Dans une réflexion qui fait appel autant à l'exégèse biblique qu'à l'interprétation iconographique, Cécile Treffort fait le lien entre la lumière rédemptrice et la notion « d'attente vigilante ». Le texte essentiel est la parabole des dix vierges³⁴. Les cinq plus sages ou avisées tiennent une lampe allumée pour attendre l'époux qui se fait attendre. Les cinq autres, les vierges folles ou insensées, négligent de le faire et trouvent fermée la porte de la salle des noces, à son retour. L'époux représente la figure du Christ et la salle des noces le Royaume des cieux.

Si le thème de la lumière est une constante du message chrétien, en tout lieu et en tout temps, y aurait-il ici une dimension particulière propre au prieuré Notre-Dame du Ronceray et à la lanterne des morts des Moutiers ? Il est clair en tout cas que toutes les hypothèses sont en lien avec le prieuré disparu.

L'exhortation finale de la parabole : « Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure » participe-t-elle encore du sens que lui donne les Monastériens du ^{xxi} siècle ? ou une réalité sociale différente s'est-elle substituée au message originel ?

Les habitants de la commune des Moutiers-en-Retz, sont très attachés à leur lanterne des morts. S'il ressort un peu de fierté du privilège de posséder « la dernière en fonctionnement », cet attachement va au-delà de la pensée religieuse. Marqueur identitaire de la commune des Moutiers-en-Retz, la lanterne des morts bénéficie de ses attentions patrimoniales tout autant que du respect de ses habitants qui, consciemment, ou non, en perçoivent, ou non, la symbolique au travers d'une lumière aujourd'hui électrique. L'usage qui veut que chaque décès dans la commune soit marqué par l'allumage d'une lampe est identifié depuis le début du ^{xx} siècle. Il n'est pas signalé par les érudits du ^{xix} siècle et lorsque l'abbé Leclerc, dans sa description de la lanterne des Moutiers, en 1863, évoque l'usage de la lampe, il emploie le passé. L'appropriement

32. Traduction, référence et texte latin : voir TREFFORT, Cécile, « Les lanternes... », art. cit., p. 143 et notes 2 et 3 p. 159.

33. *Id.*, *ibid.* p. 152.

34. Matthieu, 25, 1-13

par l'habitant des Moutiers d'un usage monastique ou lié originellement à une pratique plus sélective réservée à une élite sociale, semble le signe d'un attachement qu'il convient d'interroger pour sa dimension populaire et locale.

Réalité sociale qui fait sens, cet attachement s'inscrit dans une histoire millénaire du collectif et de l'intime³⁵.

Patrice PIPAUD
conseiller municipal délégué en charge du patrimoine
de la commune des Moutiers-en-Retz

35. Il existe à Fercé, également en Loire-Atlantique, mais tout au nord du département, un monument aux morts de la Grande Guerre en forme de lanterne des morts, unique en Bretagne, avec celui de Landerneau. Il est dû à l'architecte Pierre Moriceau. Cf. BOUVET, Christian, AUBRÉE, François, HAVARD, Fernand, LEGRAIS, Anne, YZIQUEL, Jacques, 14-18, *Hommes et femmes du pays de Châteaubriant*, Châteaubriant Histoire et patrimoine du pays de Châteaubriant, 2018, 288 p. ; ici « À Fercé. La lanterne des morts. Le livre d'Or », p. 270-276. Ce rapport mémoriel à la Première Guerre mondiale a pris une autre forme aux Moutiers-en-Retz : la lanterne des morts a été allumée, de 2014 à 2018, chaque jour anniversaire du décès d'un « Mort pour la France » de la commune.

Histoire de Pornic et du pays de Retz

Martial MONTEIL – Entre Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée :

le réseau de villes du nord de la cité des Pictons (IV^e-VII^e siècle apr. J.-C.)

Jocelyn MARTINEAU – Le château, le *castrum* et la ria de Pornic, XIII^e-XV^e siècle (approche archéologique)

Brice RABOT – Les campagnes de l'arrière-pays pornicais aux XIV^e et XV^e siècles

Jean-Luc SARRAZIN, Le paysage portuaire de la Baie à la fin du Moyen Âge

Bernard MICHON, Le projet de canal de Nantes à Pornic du marquis de Brie-Serrant (fin du XVIII^e siècle)

Agathe Aoustin – Métamorphose d'un site isolé en lieu de villégiature : l'exemple du port de Pornic (1820-1959)

Hubert HERVOUËT – Charles Le Roux et Louis Cabat, deux peintres à Pornic, été 1850

Patrimoine de Pornic et du pays de Retz

Jean-François CARAËS – Pornic : images de la ville ancienne

Dominique PIERRELLÉE – Pornic : images d'une ville moderne (de 1800 à nos jours)

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES, Marie-Ève SCHEFFER – La Touche en La Limouzinière, Loire-Atlantique : un logis-porche

Daniel PRIGENT, François HEBER-SUFFRIN, Christian SAPIN – L'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grandlieu

Fabien BRIAND, Bernard de GRANDMAISON, Gérard SETZER – Le château de Machecoul :

un bilan des recherches historiques et archéologiques récentes

Christian DAVY et Patrice PIPAUD – Retables et retableurs aux Moutiers-en-Retz

Patrice PIPAUD – La lanterne des morts des Moutiers-en-Retz

Véronique MATHOT – La villa Chupin à Saint-Brevin-l'Océan

Les transformations paysagères du littoral

Louis CHAURIS – Impacts sur l'environnement littoral des ouvrages défensifs aux approches de l'embouchure de la Loire

Axel LEVILLAYER, Catherine MOREAU – Un exemple d'archéologie en contexte insulaire ou l'archéologue face à la mer :

l'île Dumet (Piriac-sur-Mer, Loire-Atlantique)

Alain GALLICÉ et Gildas BURON – Les zones humides entre Loire et Vilaine (1770-début du XXI^e siècle) :

disparition, évolution, maintien et patrimonialisation

Laurent DELPIRE – La presqu'île guérandaise, source d'inspiration des peintres aux XIX^e et XX^e siècles

Patrick LE LOUARN – La construction juridique des paysages littoraux depuis 1906

Daniel LE COUÉDIC – Le village Renouveau de Beg Meil : une pastorale hédoniste

Varia

Jean-Yves PLOURIN – Nantes en Bretagne ? Contribution de la toponymie et de la dialectologie

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Pornic

Discours d'ouverture de Bruno Isbled et de Solen Peron

Jacques Charpy (1926-2018) *In Memoriam*

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2018

